

L'écriture tâtonnée et l'écriture accompagnée

Pourquoi faire écrire les élèves avant qu'ils ne sachent écrire ?

- *Les enjeux psychologiques : quand j'écris, je fais comme les grands donc il y a motivation, jubilation de la trace*
- *Les enjeux cognitifs : écrire est une situation problème pour s'interroger sur le fonctionnement de la langue.*
- *Cela permet une posture d'observateur pour l'enseignant et d'apporter des réponses à deux questions : où en est l'enfant et quelles aides différenciées proposer pour l'aider à aller plus loin ?*

L'écriture tâtonnée et ses objectifs

L'hypothèse de départ est formulée par Emilia Ferreiro* : les enfants ont des représentations sur le système écrit et ils les utilisent pour retranscrire. En faisant évoluer ces représentations, l'enfant construit peu à peu le système d'écriture. Il s'agit pour l'enfant d'essayer de transcrire de l'oral avec les moyens et les connaissances qu'il possède sur le code. Les ateliers sont mis en place dès la MS. Ils sont conduits en petits groupes de 4 ou 5 enfants avec l'enseignant et sont d'une durée de 15 à 20 minutes.

■ Les objectifs

- Pour le maître : savoir quelles représentations les enfants ont de l'écrit pour les faire évoluer ; observer pour mesurer ce que l'enfant est capable de faire.
- Pour l'élève : l'amener à réfléchir sur la langue et sur ce qu'il faut faire pour la maîtriser. En revenant sur sa production, l'enfant est conduit à réfléchir sur ce qu'il sait de la langue écrite, à formuler les stratégies utilisées pour réaliser son projet d'écriture.

■ Les stratégies

Emilia Ferreiro a déterminé trois étapes à franchir dans le processus d'appropriation de l'écrit, avec des stratégies qui évoluent :

- Période 1 : celle des préoccupations visuo-graphiques
- Période 2 : celle de l'entrée dans la phonétisation de l'écrit
- Période 3 : l'orthographe, principe d'utilisation des marques graphiques

1) Période des préoccupations visuo-graphiques

L'enfant fait des marques graphiques qu'il associe peu à peu à des significations mais sans les relier à la chaîne sonore. Ces traces graphiques imitent les aspects formels de l'écriture (lettres choisies au hasard, de manière aléatoire). Peu à peu, ces traces portent des significations.

1^{ère} prise de conscience : l'écrit est signifiant ; 2^{ème} prise de conscience : l'écrit est permanent.

L'enfant va parfois chercher dans les écrits référents. Il s'appuie sur des mots qu'il sait lire ou reconnaître ; il recopie globalement le mot ou extrait des lettres repères auxquelles il attribue le sens du mot entier.

2) Période de l'entrée dans la phonétisation de l'écrit

L'enfant commence à prendre en compte le principe phonographique. Il essaie de découper la chaîne sonore et de la coordonner avec la chaîne écrite : comment transcrire du son ? On peut

alors observer des écritures ajustées : l'enfant fait correspondre la durée de l'oral et la longueur de l'écrit. On remarque aussi des ajustements syllabiques : une syllabe = une marque graphique. Une nouvelle étape est franchie lorsque l'élève poursuit l'analyse de la chaîne sonore jusqu'au phonème et qu'il entreprend progressivement de s'occuper du codage de ces unités.

Après ces premiers essais, le jeune enfant entre dans une nouvelle étape de systématisation des acquisitions. Il va régulariser plusieurs principes :

- Tous les phonèmes sont à transcrire ;
- L'ordre de succession des graphèmes est le même que celui des phonèmes ;
- Les sons élémentaires (phonèmes) se combinent en sons plus complexes ;
- Plusieurs graphèmes peuvent transcrire le même phonème (eau, o, au). C'est le début de la conscience orthographique

3) Période du principe orthographique

Le jeune enfant se trouve confronté à d'autres principes régissant l'utilisation des marques graphiques et en particulier la conventionalité de l'orthographe française. Certaines lettres ne portent pas de sons : la marque du pluriel, du féminin, lettres muettes...

■ Le déroulement

- Un temps d'échange oral : le choix du projet d'écriture
- Un moment de production : la rédaction du projet
 - L'enseignant encourage, dédramatise et observe.
 - L'élève fait ses choix pour écrire, recherche, explore la langue écrite.
- Un moment de réflexion : l'entretien

C'est l'entretien qui va permettre de voir comment l'enfant transforme le discours oral en écrit (segmentation, ponctuation, choix de graphie...).

Le rôle de l'adulte est d'interroger l'enfant sur le «comment il a fait». L'enfant explique ce qu'il a écrit. Il est conduit à réfléchir sur ce qu'il sait de la langue écrite, à formuler ses stratégies. L'enseignant demande à l'enfant de lui lire ce qu'il a écrit, de lui indiquer où tel mot est écrit, comment il a fait pour écrire ce mot. Il écoute les enfants afin de comprendre où ils en sont dans leurs représentations de l'écrit.

L'écriture accompagnée et ses objectifs

Elle se différencie de l'écriture tâtonnée par un rôle différent de l'enseignant. Les ateliers sont mis en place un peu plus tard dans l'année lorsque les enfants ont l'habitude de pratiquer l'écriture tâtonnée. Le déroulement se rapproche de la dictée à l'adulte mais la taille du projet d'écriture est moindre et le rôle de l'enseignant aussi.

■ Les objectifs

- Faire prendre conscience aux élèves des différentes stratégies possibles pour écrire ;
- Favoriser l'échange, le débat et la justification de ses choix (à faire en situation d'écriture).

■ Le déroulement

- Un même départ : le choix du projet d'écriture, un moment d'échange oral. **Les élèves** font un choix commun de projet, échangent leurs idées. **L'enseignant** conduit le dialogue pour aboutir à un texte commun en faisant valider ou non les propositions.
- La rédaction du projet : un moment de production. **L'enseignant** questionne, sollicite,

favorise la recherche dans les référents de la classe, fait épeler, fait apparaître l'existence de plusieurs graphies pour un son ; donc accompagne les recherches, donne des indices, valide. Il prend en charge l'aspect graphique. **Les élèves** s'interrogent sur le «comment faire». Dans le groupe, ils proposent, valident ou non, argumentent.

Quelles aides l'enseignant peut-il apporter ?

Dans les 2 démarches, le maître :

- Constitue les groupes d'écriture en veillant soit aux affinités, soit à la diversité des niveaux (collaboration des enfants dans des groupes hétérogènes) ;
- Installe un climat dans la classe où l'erreur est tolérée et devient même un élément essentiel et constructif dans l'apprentissage
- Installe dans la classe des référents divers (importance des référents communs construits dans la classe, importance des aides à l'écriture)
- Provoque des situations d'écriture dans tous les domaines disciplinaires
- Travaille en parallèle les activités phonologiques (voir *Phono GS/CP – Développer les compétences phonologiques* - Roland Goigoux – Hatier)

Dans la démarche d'écriture accompagnée, le maître :

- Enseigne les méthodes de travail : chercher le référent pertinent pour un mot déjà rencontré, décomposer un mot nouveau en repérant quelques phonèmes...

Deux ouvrages références :

☞ *L'écriture avant la lettre* – E. Ferreiro (Hachette)

☞ *Lire, écrire à l'école : comment s'y apprennent-ils ?* – E. Ferreiro (CRDP Lyon)